



SCI Château de Vigny

Domaine du château de Vigny (95)

Diagnostic écologique faune-flore

Mémoire technique

07/05/2026

INFORMATIONS & CONTACTS

Domaine du château de Vigny (95)

Diagnostic écologique faune-flore

07/05/2026

Vigny_26

DEVIS REALISE POUR :

SCI Château de Vigny

25 Place Benserade



27480 Lyons-la-Forêt



Contact : Thibaut Faurie (ARTENE)



06 82 28 84 63



thibaut.faurie@artene.fr

DEVIS REALISE PAR :

ÉCOSPHÈRE Agence Bassin parisien



5 avenue du Chemin de Presles, 94410 Saint-Maurice



01 45 11 24 30

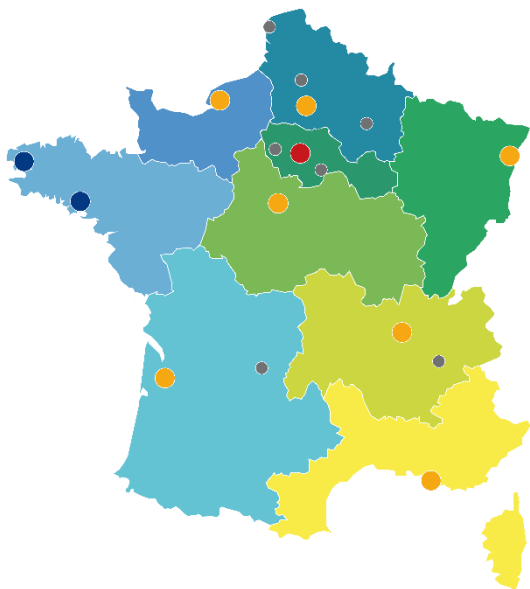
Contact Écosphère : Franck LE BLOCH



06 79 94 29 65



franck.le.bloch@ecosphere.fr



Écosphère - siège social

5 avenue du Chemin de Presles
94410 SAINT-MAURICE

Tél. : 01 45 11 24 30 / ecosphere@ecosphere.fr

SAS au capital de 158 700€

SIRET : 353 859 580 00022 / Code APE : 7112B

Enregistrement au RCS de Créteil : 353 859 580

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION D'ÉCOSPHÈRE	5
1. <i>NOS OFFRES DE SERVICE.....</i>	<i>5</i>
2. <i>NOS ÉQUIPES</i>	<i>6</i>
3. <i>NOS AGENCES EN FRANCE.....</i>	<i>6</i>
2. MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE.....	7
1. <i>Aire d'étude</i>	<i>7</i>
2. <i>Prestations.....</i>	<i>7</i>
Recueil des données bibliographiques	7
Inventaires de terrain.....	8
La flore et les habitats naturels	8
La faune terrestre	9
Les continuités écologiques.....	13
Evaluation des enjeux écologiques.....	13
3. <i>Calendrier et délais</i>	<i>15</i>
4. <i>Rendus</i>	<i>15</i>
5. <i>Réunions</i>	<i>16</i>

CONTEXTE

Dans le cadre d'un projet d'aménagement et de restructuration en projet hôtelier du domaine du château de Vigny (95), le bureau d'études Ecosphère est consulté pour réaliser un diagnostic faune-flore du domaine.



Plan du projet

1. PRÉSENTATION D'ÉCOSPHÈRE

Écosphère, créé en 1988, est une structure indépendante spécialiste de l'étude et de l'évaluation des milieux naturels, de leur gestion et restauration, des politiques et projets en matière de biodiversité. Nous disposons également de compétences dans l'élaboration et la gestion des Systèmes d'Information Géographiques (SIG) et des Systèmes de Gestion de Bases de Données (SGBD).



Nous sommes convaincus que le patrimoine naturel et les écosystèmes sont des sources de richesses irremplaçables.



Toutes nos expertises sont menées dans un souci de qualité et d'efficacité.



Nos équipes mettent l'accent sur la qualité du dialogue avec les clients, les services administratifs et les autres acteurs.

1. NOS OFFRES DE SERVICE

► AUDITS ET EXPERTISES TECHNIQUES

Volet écologique des études d'impact, demande de dérogations espèces protégées, études d'incidence Natura 2000, audits écologiques, AMO environnementale, etc.

► INGÉNIERIE ÉCOLOGIQUE

Aménagement, restauration et gestion de zones humides, forêts, carrières, berges... (AMO et MOE). Réalisation de plans de gestion, réalisation de Documents d'Objectifs, de déplacements d'habitats ou espèces protégées, assistance à la Maîtrise d'Ouvrage...

► ÉCOLOGIE URBAINE

Parcs, espaces verts, coulées vertes, ZAC, écoquartiers, végétalisation des bâtiments (diagnostic, AMO / MOE sur la partie biodiversité).

Accompagnement aux labellisations BREEAM, BiodiverCity, HQE Aménagement, EVE...

► POLITIQUES DE LA BIODIVERSITÉ

Évaluations ou expertises dans le domaine des politiques publiques portant sur la biodiversité, analyses réglementaires, montage de projets de conservation...

Inventaires et expertises pour des réserves naturelles, sites Natura 2000, ZNIEFF, ENS... Inventaires, cartographie et évaluation des zones humides.

► RECHERCHE ET INNOVATION

Participation à des programmes de recherche, expérimentations sur le terrain, programmes d'évaluation.

► COMMUNICATION ET FORMATION

Conception de panneaux d'information, plaquettes, guides, filmographie, sites internet...

Élaboration de programmes de formation pour des organismes publics et privés.

2. NOS ÉQUIPES

Les salariés d'Écosphère sont des universitaires de II^e ou III^e cycle, des ingénieurs ou des techniciens spécialisés (ingénieurs écologues, botanistes, faunisticiens, spécialistes des zones humides, hydroécologues, biologistes marins, géomaticiens...).

Entre le siège social en région parisienne et les agences régionales, l'équipe d'Écosphère est répartie sur l'ensemble du territoire national, au plus près des projets.

33 ans

d'expérience

190

permanents

14 M€

de CA en 2022

3. NOS AGENCES EN FRANCE



Siège social

Agence Bassin parisien
5 avenue du Chemin de
Presles
94410 Saint-Maurice
01 45 11 24 30
ecosphere@ecosphere.fr

Nos partenaires



THE N2K GROUP

HydrOosphère

LandAct
aménagement / urbanisme / écologie

Retrouvez la liste de nos agences et antennes sur notre site internet : www.ecosphere.fr

2. MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

1. AIRE D'ETUDE

L'aire d'étude doit permettre d'appréhender l'ensemble des espèces et milieux susceptibles d'être impactés par le futur projet d'aménagement du domaine du Château de Vigny

Pour la flore, les impacts potentiels sont souvent circonscrits aux emprises ainsi qu'à leurs proches abords, lors des travaux et de l'exploitation.

Pour la faune, plus mobile, les impacts peuvent concerner un périmètre plus large.

Dans ce contexte :

- ⇒ **La cartographie des habitats naturels** sera réalisée dans la zone du projet étendue à une bande tampon de quelques mètres, sur la base de prospections de terrains et de relevés floristiques. Les habitats à enjeu seront mis en évidence. Ces habitats sont ceux qui, par leur patrimonialité (rareté, menace, directive Habitats, ZNIEFF...) ou leur sensibilité, sont susceptibles de constituer un enjeu et d'être impactés par le projet ;
- ⇒ **Pour la flore**, les inventaires concerneront le même périmètre que celui de l'étude des habitats naturels ;
- ⇒ **Pour la faune**, les investigations de terrain doivent permettre d'appréhender les espèces qui réalisent leur cycle biologique dans la zone d'emprise stricte du projet mais également celles, qui du fait de leurs plus fortes capacités de déplacements, peuvent fréquenter la zone d'étude de manière plus ou moins régulière. Les prospections concerneront la zone d'étude et une zone tampon de quelques dizaines à une centaine de mètres suivant les interactions possibles (liens fonctionnels) avec les milieux environnants.

2. PRESTATIONS

Recueil des données bibliographiques

L'objectif de cette étape est de synthétiser l'ensemble des données disponibles et d'identifier les secteurs susceptibles de présenter des enjeux écologiques et de sensibilité vis-à-vis du projet. Ce travail sera mené sur le site du projet et ses abords proches.

Dans un premier temps, l'analyse du contexte écologique prend en compte :

l'état des connaissances naturalistes et la situation du site vis-à-vis des zonages officiels relatifs aux inventaires ou à la protection du patrimoine naturel (inventaires ZNIEFF, espaces protégés, zones humides, espaces boisés classés...)

Chaque zonage directement concerné par l'aire d'étude ou se trouvant à proximité immédiate fera l'objet d'un descriptif détaillé (contraintes réglementaires ou environnementales associées, habitats concernés, enjeux écologiques et sensibilité écologique vis-à-vis du projet) ;

- l'exploitation des bases de données naturalistes locales (Base de données en ligne de la GéoNat IdF, LPO CORIF, du Conservatoire Botanique National du Bassin parisien - CBNBP, SINP, des éventuelles structures locales (PNR, Azimut 230...) ;
- une analyse des principaux paramètres intervenant sur les biocénoses du secteur étudié (topographie, caractéristique générale des sols, occupation des sols, activités humaines...) ; une analyse des fonctionnalités écologiques du site en termes de déplacements des espèces en lien avec le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) associé à la Trame Verte et Bleue.

Les informations collectées permettront d'établir un **état des lieux des habitats naturels, des espèces végétales et animales d'intérêt patrimonial potentiellement présentes au sein de l'aire d'étude et de ses abords**. Nous veillerons tout particulièrement à :

- assurer la traçabilité des données (mention systématique des sources, années d'observation,

localisation précise, etc.) ;

- vérifier la qualité et l'exploitabilité des informations collectées (élimination des informations douteuses ou trop anciennes, appréciation de la précision géographique et de la pertinence par rapport aux objectifs de l'étude, etc.) ;
- assurer l'homogénéité des données (uniformisation de la nomenclature, des classes de rareté ou de menace des espèces, etc.).

L'exploitation des données existantes permettra de bien préparer les investigations de terrain et de les compléter. Dans le cadre de cette étude, il n'est pas prévu l'acquisition de données naturalistes auprès d'associations locales.

Inventaires de terrain

Les prospections détaillées de terrain porteront sur l'ensemble de l'aire d'étude au niveau des périmètres ciblés par le projet tel que définie en accord avec ARTENE.

Ces inventaires naturalistes complétés par les informations recueillies lors de la phase bibliographique permettront d'inventorier et de cartographier les habitats naturels, la flore et la faune concernés et ainsi de réaliser une évaluation des enjeux du site.

Les inventaires porteront sur :

- Les habitats et les végétaux supérieurs ;
- Les mammifères dont les chauves-souris ;
- Les oiseaux nicheurs ;
- Les amphibiens ;
- Les reptiles ;
- Les insectes dont les Lépidoptères diurnes, les Orthoptères, les Odonates et les Coléoptères saproxylique à enjeu ;
- Les trames verte et bleue, les continuités / corridors écologiques et les déplacements d'animaux sur l'aire d'étude.

Les **statuts** de protection, de rareté ou de vulnérabilité des espèces seront mentionnés. Toutes les **espèces patrimoniales ou remarquables** (rares, menacées...) seront clairement **mises en évidence** et **cartographiées**. Les protocoles utilisés pour les inventaires respectent l'état de l'art et sont à jour vis-à-vis du cadre législatif évoluant. Une synthèse est présentée ci-dessous.



Fiche alerte → ARTENE sera prévenu immédiatement (sous 48 heures) en cas de découverte d'une espèce animale, végétale ou d'un habitat susceptible d'avoir une forte incidence sur le projet.

La flore et les habitats naturels

Pour la flore, l'accent sera mis sur la recherche des **espèces protégées** potentiellement présentes mais également sur les autres espèces d'intérêt patrimonial (menacées et peu fréquentes) ainsi que les espèces invasives.

Dans le but d'établir un inventaire de qualité, les espèces végétales communes ne seront pas négligées car elles constituent la biodiversité ordinaire et le fond floristique, permettant de comprendre la structure des milieux concernés.

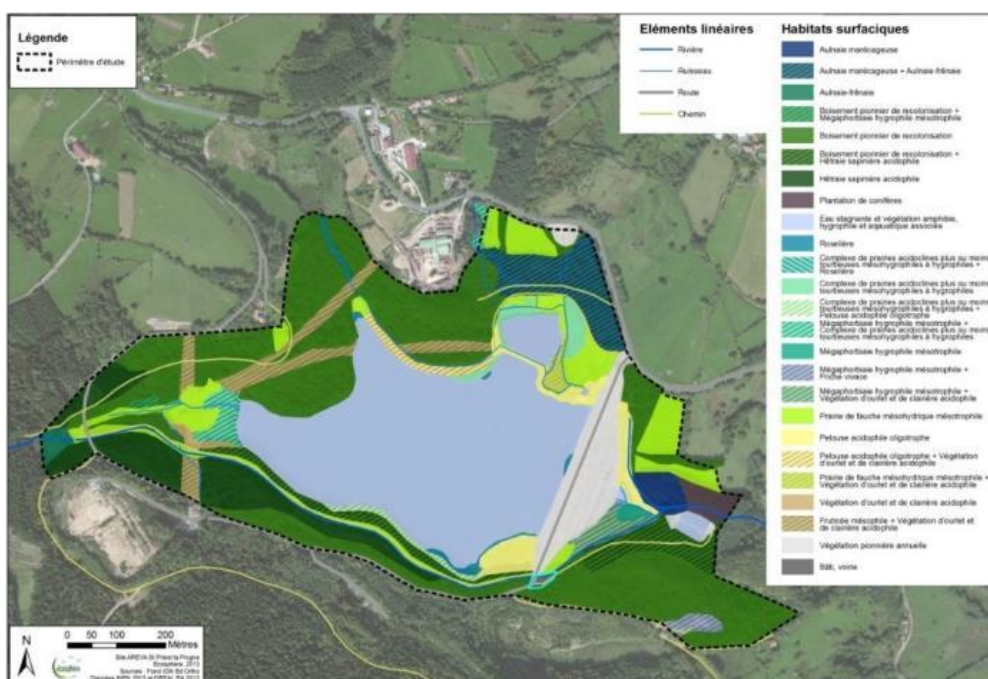
Deux passages seront effectués dont :

- Un passage en mai 2026, en période optimale de développement de la végétation printanière ;
- Un passage en juillet 2026, pour rechercher les espèces végétales à développement estival.

Pour juger de l'intérêt des différentes plantes observées, nous nous baserons sur **les degrés de raretés et de menaces fournis par le Conservatoire Botanique National du Bassin parisien (CBN-BP)** dans le dernier référentiel régional ; à ce jour la Version de mai 2016 : *Notice du catalogue de la flore Vasculaire d'Ile de France (rareté, protections, menaces et statuts)* <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnp/ressources/ressources.jsp>

Parallèlement aux recherches strictement floristiques (fond floristique et surtout, espèces d'intérêt patrimonial), **les habitats naturels seront cartographiés** (échelle de restitution 1/5 000ème, voire plus précis si nécessaire). Chaque habitat se verra attribuer un intitulé adapté à la situation locale, un code CORINE Biotopes, un code EUNIS et, pour les habitats d'intérêt européen, un code Natura 2000.

Toutes les stations d'espèces d'intérêt patrimonial (protégées, menacées ou peu fréquentes) ainsi que certaines espèces envahissantes **seront pointées au GPS**. Ces stations de plantes seront intégrées dans un SIG (ArcView) tout comme les habitats naturels. Les habitats les moins remarquables (cultures, zones artificialisées...) feront l'objet d'une description moins détaillée, dans un tableau synthétique.



Exemple de carte des habitats réalisée par Écosphère

La faune terrestre

Afin d'appréhender au mieux les enjeux liés à la faune ainsi que les différentes potentialités du site, nous réaliserons l'inventaire des vertébrés (oiseaux, mammifères dont chiroptères, amphibiens, reptiles) ainsi que les groupes d'invertébrés les plus significatifs : les odonates, les lépidoptères diurnes (rhopalocères) et les orthoptères.

Les espèces et habitats d'espèces remarquables seront cartographiés sous SIG à une échelle adaptée.

< Les mammifères terrestres >

Du fait de leur activité essentiellement nocturne et leur discrétion vis-à-vis de l'Homme, il s'agit d'un groupe **difficile à inventorier** complètement.

Ces espèces sont recherchées par leurs **indices** de présence (terriers, empreintes, fèces...) et, éventuellement, par **observations directes**. Les espèces ciblées par l'inventaire seront les **espèces protégées** (enjeu réglementaire) : Hérisson d'Europe, Écureuil roux, Loir gris...

Les ongulés (Cerf, Chevreuil et Sanglier) et leurs axes de déplacement seront également recherchés. D'une manière générale, l'inventaire de terrain consistera en la recherche d'indices lors de chaque visite en journée (couloirs, crottes, nids...).

Si accord du MOA, la pose de plusieurs appareils de photo surveillance automatiques sera envisagée : cette technique nous permettra d'identifier des espèces nocturnes et les plus discrètes.

L'ensemble des passages dédiés à la faune seront mis à profit pour la recherche de ce groupe taxonomique.

< Les chauves-souris >

Nous évaluerons au sein de la zone d'étude les potentialités d'accueil en gîte à chauves-souris, notamment au niveau des bâtis et des boisements où notre équipe réalisera une **évaluation du potentiel d'accueil pour les chauves-souris**. Il s'agira de prospecter l'ensemble du bâti du domaine (partie noble) mais aussi de toutes les annexes (Communs, étables, glacières...) ainsi que les arbres à cavités favorables, gîtes hypogés, gîtes épigés...

Au vu de la superficie de l'aire d'étude, de l'étendue des boisements et de la surface du bâti, deux passages distincts sont proposés pour la recherche des gîtes :

- en hiver : un passage d'un jour pour l'évaluation du potentiel d'accueil en gîte arboricole (arbres à cavités) ainsi que dans le bâti ;
- en été : un passage d'un jour pour la prospection du bâti.

Afin d'évaluer l'activité chiroptérologique localement et appréhender le rôle des espaces visés par le projet (répondant ainsi aux exigences de l'administration), l'objectif des inventaires sera de qualifier et quantifier l'activité des chauves-souris.

Les inventaires seront effectués par temps calme, sans pluie et avec une température douce. La méthode proposée consiste en la réalisation de points d'écoute passifs à l'aide de systèmes d'enregistrement automatique des ultrasons (SM4bat) sur une nuit entière. En complément, des écoutes actives (D240X) pourront être réalisées.

SMBAT MINI échantillonnant
l'activité chiroptérologique au sein
d'un verger – Écosphère



Cette méthode de détection, d'identification et surtout de mesure d'activité des chiroptères en vol, repose sur l'enregistrement automatique des signaux détectés. Le matériel sera déposé en fin de journée pour toute la durée de la nuit en divers points. Les secteurs préférentiels auront été définis au préalable à l'issue des premières campagnes de terrain. Cette méthode permet à la fois de déterminer la majorité des espèces via la détection de leurs émissions acoustiques et caractériser l'activité acoustique (territoires de chasse, route de vol...).

L'analyse des enregistrements via des logiciels adaptés est indispensable pour la détermination spécifique de groupes délicats comme les petits murins (*Myotis* sp.). Le logiciel d'analyse de sonagramme utilisé est « Batsound™ » version 4 développé par Pettersson Elektronik AB™. Ce logiciel permet la visualisation, la mesure et l'interprétation des ultrasons enregistrés en expansion de temps avec le détecteur.

Ainsi, il est proposé de réaliser une soirée/nuit d'écoute acoustique aux deux périodes « clés », soit :

- **Un passage** (dont nocturne) à deux personnes **en période de mise-bas et d'élevage des jeunes (juin 2026)**. Il permettra la caractérisation de l'usage du site par les espèces en cette période

sensible de leur cycle de vie ;

- **Un passage** (dont nocturne) à deux personnes **en période de transit (août 2026)**. Il s'agit de la période d'activité la plus importante avec le recrutement des jeunes et l'accouplement des adultes avant de rejoindre leurs gîtes d'hivernation.

< Les oiseaux >

Au cours des inventaires, toutes les espèces à enjeu (menacées d'après les listes rouges) seront précisément localisées et dénombrées et leurs territoires seront localisés (sites de nidification, zones de chasse, secteurs de rassemblements hivernaux...).

La pression d'observation proposée est adaptée au projet et dépend du contexte écologique local et du contexte institutionnel régional, de nos connaissances sur l'avifaune locale et de la superficie du projet.

Inventaire des oiseaux nicheurs

L'inventaire des oiseaux nicheurs sera mené tôt le matin, en journée et en début de nuit, en fonction de la biologie des espèces, avec une identification à vue et à l'ouïe (écoute des chants et des cris, utilisation de la technique de la « repasse » pour certaines espèces plus difficiles à détecter). Par conséquent il est proposé de réaliser des points d'écoute (de type IPA/EPS de 10 minutes réalisés à 2 reprises au cours de la saison) et des transects à pied. Le couplage de ces méthodes permet une grande mobilité des observateurs et une bonne couverture de la zone d'étude.

Cette méthode multiplie ainsi les chances de contacts avec les différentes espèces et amène une meilleure connaissance de la répartition des oiseaux nicheurs.

Les points d'écoute auront lieu tôt le matin (entre 30 min et 4 h après le lever du jour), lorsque les chanteurs sont les plus actifs.

Toutes les espèces considérées comme constituant un enjeu de conservation seront précisément localisées et dénombrées. Dans la mesure du possible, leur territoire de reproduction sera délimité.

Il est également prévu des écoutes au crépuscule et en début de nuit notamment pour rechercher des rapaces nocturnes.

Ainsi, pour le recensement de l'avifaune, il est prévu **3 passages** répartis comme suit :

- **1 passage en avril 2026 (oiseaux nicheurs précoces) ;**
- **1 passage en mai-juin 2026 (oiseaux nicheurs).**

La liste des espèces d'oiseaux nicheurs pourra être complétée en fonction des découvertes lors des prospections des autres groupes faunistiques.

< Les amphibiens >

L'aire d'étude semble **favorable aux amphibiens avec la présence de plusieurs points d'eau et de zones humides**. Des espèces ubiquistes et forestières sont pressenties. La lisière boisée peut abriter de la Salamandre tachetée ainsi que d'autres amphibiens des milieux boisés (migration, hibernation).

Un inventaire qualitatif et quantitatif diurne et nocturne est prévu lors des passages pour détecter les espèces précoces (Crapaud commun, Grenouille agile et Salamandre tachetée) et/ou les espèces tardives (Rainettes, Triton marbré, Crapaud calamite ...). Il sera pratiqué à vue (identification d'adultes, têtards et pontes), et par écoute des chants.

Nous effectuerons également des sondages au filet troubleau au niveau d'éventuels point d'eau. Les dates de passage seront calées en fonction des conditions météorologiques qui influent fortement sur l'activité des amphibiens (préférentiellement par temps doux et humide).

Les **amphibiens sont recherchés de nuit** (à 2 écologues), période la plus favorable pour recenser tous les individus d'un site, et les individus sont repérés à la vue (utilisation de lampe forte) et au chant, en période de reproduction (idéalement entre février et mai).

Un passage est prévu entre avril et mai 2026.

< Les reptiles >

La méthode utilisée consistera à arpenter les milieux favorables durant la matinée et la fin d'après-midi. Il s'agira de prospecter les lisières boisées, les ronciers et fourrés, le bord des chemins exposés à l'ensoleillement, ainsi que les abris habituels des reptiles comme les tas de pierres, de bûches, de branches, les amas de feuilles, le dessous des matériaux abandonnés (tôles, planches, bâches plastique, pneus...).

Afin de favoriser les contacts potentiels avec ces espèces plusieurs « plaques reptiles » seront déposées sur les emplacements les plus favorables du site. Ces plaques, fournissant des placettes d'ensoleillement et de repos appréciées par les reptiles, sont de bons dispositifs pour permettre l'inventaire de l'herpétofaune.



Plaque à reptiles - Écosphère

< Les insectes >

L'inventaire sera réalisé sur l'ensemble de l'aire d'étude et visera tout particulièrement la recherche des espèces patrimoniales (protégées, menacées, peu fréquentes).

Les prospections seront essentiellement réalisées lors des passages printaniers et estivaux et concerneront les Odonates, les Lépidoptères rhopalocères et les Orthoptères. Les espèces protégées et patrimoniales seront cartographiées et il sera réalisé une évaluation des populations.

Les Odonates

L'objectif des inventaires sera de dresser la liste la plus exhaustive possible des espèces se reproduisant sur les sites à prospecter. Les espèces présentant des enjeux particuliers de conservation, notamment celles visées par le Plan régional d'actions en faveur des Odonates (PRAO) seront particulièrement recherchées. Les inventaires seront axés sur la recherche des espèces les plus menacées (CR, EN et VU) sans toutefois négliger les espèces des autres catégories pouvant également révéler une originalité ou une fonctionnalité des habitats échantillonnés.

Les recensements auront lieu d'avril à septembre 2026 selon la nature des habitats présents afin de couvrir l'ensemble des phénologies spécifiques des espèces potentielles. Deux méthodes complémentaires seront mises en place en suivant le protocole INVOD et CILIF développé par la Sfo (Société française d'Odonatologie). Elles permettront une approche :

- **qualitative** avec l'inventaire à vue des imagos transitant et territoriaux le long des berges, des roselières et des lisières boisées des sites à prospecter. Les milieux aquatiques ainsi que les habitats de maturation pouvant être constitués par des lisières boisées, voire des milieux ouverts proches (friches...) seront prospectés. Les identifications pourront être confirmées au besoin par captures au filet à papillons suivies de relâchés systématiques ;
- **quantitative** avec l'inventaire quasi exhaustif des espèces d'anisoptères (espèces aux corps robustes et aux ailes antérieures et postérieures distinctes) et partiel de certaines familles de zygoptères (espèces aux corps frêles et aux ailes similaires : *Calopterygidae*, *Coenagrionidae*, *Lestidae*, *Platycnemididae*...) par ramassage des exuvies.

Les Lépidoptères rhopalocères (papillons de jour)

Recherche des habitats potentiels, prospections et déterminations à vue des imagos, ou prélèvement pour détermination hors site selon la potentialité de confusion d'espèces proches, recherches des plantes nourricières lorsqu'elles sont caractéristiques, examen de celles-ci, prélèvement des chenilles (à vue, par battage de la végétation sur une nappe tendue, récolte au moyen d'un filet de type « fauchoir ») déterminations des chenilles sur site et remise en liberté ou prélevées pour mise en élevage si la période avant remise du rapport le permet.

Les habitats et points de contact avec les espèces patrimoniales seront cartographiés.

Inventaire entomologique - Écosphère



Les Orthoptères (grillons, criquets et sauterelles)

Les orthoptères (criquets, sauterelles et grillons) sont des insectes typiques des milieux ouverts (pelouses calcicoles, zones humides, prairies, friches...), néanmoins quelques espèces sont arbusticoles et arboricoles.

Ce groupe est un très bon intégrateur de la structure végétale et des conditions édaphiques en général. À l'inverse des papillons, ils ne sont pas liés à des plantes hôtes, ce sont des phytophages à large spectre. Ce groupe est très réactif aux changements de l'environnement.

Les Orthoptères seront principalement recherchés à vue avec capture temporaire au filet, identification des stridulations. Les inventaires nocturnes concernant les chauves-souris permettront de compléter la liste d'espèce, certaines espèces sont plus facilement détectable par écoute au détecteur à ultrasons.

Concernant les insectes, trois passages (dont 2 mutualisés avec l'avifaune) seront réalisés :

- 1 passage en mai ;
- 1 passage en juin/juillet ;
- 1 passage fin août 2026.

Les continuités écologiques

Pour les continuités écologiques et les axes de déplacement de la faune, l'analyse sera menée en se fondant sur les prospections de terrain, sur les données naturalistes disponibles, sur le SRCE, les TVB locales (SCOT, PLU...) et sur une analyse globale du paysage à partir des photographies aériennes dans l'environnement élargi du projet.

À partir des données collectées dans les points précédents, l'ensemble des fonctionnalités des **continuités écologiques** sera défini. Pour chaque aire d'étude élargie, les fonctions étudiées seront :

- les habitats naturels de la faune et de la flore ;
- les sites de reproduction ;
- les sites de nourrissage ;
- les couloirs de déplacement de la faune sauvage ;
- les continuités écologiques favorables à la flore et à la faune.

Ces éléments seront reportés sur des cartes mettant en évidence un certain nombre de grands ensembles écologiques, homogènes du point de vue de leurs caractéristiques physiques, floristiques et faunistiques.

Evaluation des enjeux écologiques

Écosphère a mis en place une méthode standardisée et opérationnelle pour l'ensemble des taxons du territoire national, qui s'adapte à chaque région / unité écologique cohérente en fonction des données disponibles. Elle repose sur des critères quantitatifs objectifs (éléments disponibles dans des bases de

données publiques ou faisant l'objet de publications de référence) et des critères qualitatifs, qui autorisent un « dire d'expert » cadré.

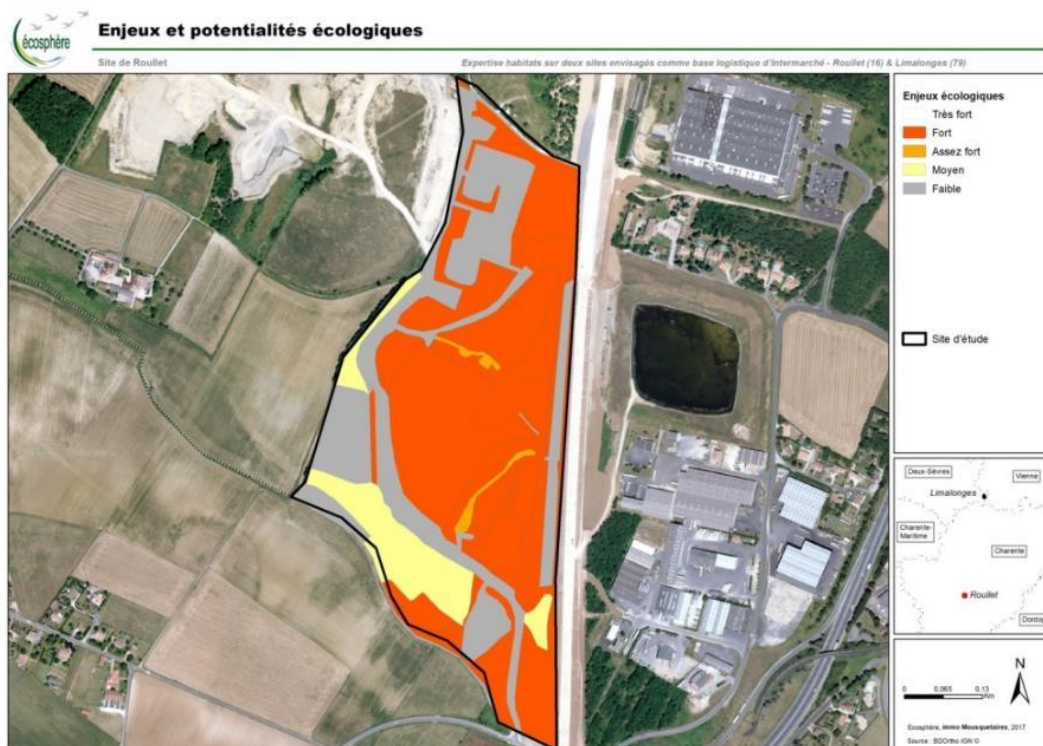
Pour chaque taxon (faune / flore), un enjeu de conservation intrinsèque peut être évalué en croisant les données relatives à sa rareté, aux particularités de son aire de répartition (prise en compte de l'endémisme notamment) et à sa vulnérabilité.

Les sources employées sont diverses : il s'agit d'atlas (en ligne, papier), de bases de données, de listes rouges ou autres listes d'alerte, ainsi que diverses publications scientifiques. Pour les groupes les moins documentés, les connaissances propres aux spécialistes d'Écosphère et les échanges avec divers experts extérieurs apportent un complément utile.

Ainsi, **l'enjeu intrinsèque** est évalué sur une échelle à cinq niveaux, de faible à très fort :

Cette méthode est appliquée pour tous les taxons avec les mêmes niveaux de pondération pour chacun des trois critères structurants, ce qui permet d'avoir une vision, non pas cloisonnée par compartiment biologique, mais bien homogène et transversale des enjeux écologiques.

Très fort
Fort
Assez fort
Moyen
Faible



Exemple de cartographie de synthèse des enjeux écologiques potentiels établis

En **région Île-de-France**, la plupart des groupes taxonomiques sont couverts par une Liste Rouge Régionale (flore, avifaune nicheuse, chauves-souris, papillons de jour, libellules, orthoptères). Ainsi, les enjeux sont évalués à partir de leur niveau de menace. Pour les autres groupes, l'enjeu est évalué à partir du niveau de rareté régional et des connaissances et référence régionales et/ou locales.

Cette hiérarchisation est une étape indispensable du diagnostic écologique en ce sens qu'elle doit permettre une lecture intuitive et objective des enjeux du territoire pour orienter *in fine* la conception du projet (phasage spatio-temporel).

À ce stade du diagnostic, la **synthèse des enjeux écologiques** est alors exprimée par unité écologique : les espèces patrimoniales identifiées dans l'aire d'étude sont regroupées par affinités écologiques et replacées dans leurs habitats de prédilection pour former des entités écologiques cohérentes.

La cartographie sera réalisée sous ArcGis Pro 3 (projection Lambert 93CC45) avec transformation en PDF ou fichier image.

3. CALENDRIER ET DELAIS

	Année 2026												Année 2027	
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janvier	Février
Travail préparatoire														
- Analyse bibliographique				x										
- Analyse du contexte écologique				x										
Inventaire flore/milieus														
- Inventaire flore/habitats					x		x							
Inventaire faune														
- Mammifères				x	x			x						
- Chiroptères						x		x					x	
- Oiseaux				x	x	x								
- Amphibiens					x									
- Reptiles				x	x		x	x	x					
- Lépidoptères					x		x		x					
- Orthoptères					x		x		x					
- Odonates					x		x		x					
Livrables														
- Diagnostic écologique														x

Ce calendrier est optimisé pour un rendu en février 2027.

4. RENDUS

Le rapport final comprendra les parties suivantes :

- auteurs de l'étude ;
- analyse du contexte écologique local et des zonages officiels existants (ZNIEFF, Natura 2000, zones humides potentielles...) ;
- description et évaluation floristique et phytoécologique sur la base de la bibliographie et des prospections de terrain ;
- description et évaluation faunistique et des axes de déplacement de la faune (Oiseaux, Mammifères, Chiroptères, Amphibiens, Reptiles, Lépidoptères Rhopalocères, Odonates, Orthoptères à enjeu) sur la base de la bibliographie et des prospections de terrain ;
- évaluation des enjeux écologiques ;
- chapitre sur les espèces protégées.

Les cartes suivantes seront fournies :

- localisation du site d'étude et des zonages d'inventaire et de protection situés à proximité ;
- répartition des habitats naturels au sein de la zone d'étude ;
- localisation des espèces végétales d'intérêt patrimonial (protégées, menacées, peu fréquentes) ;
- localisation des espèces animales d'intérêt patrimonial (protégées, menacées, peu fréquentes) et des axes de déplacement de la faune ;
- localisation des zones humides au sein de la zone d'étude ;
- synthèse hiérarchisée des enjeux écologiques.

Les éléments suivants seront fournis en annexe :

- listes floristiques et faunistiques les plus complètes possibles comprenant les noms scientifique et vernaculaire officiels de l'espèce ainsi que ses statuts de rareté, de menace et de protection aux niveaux régional et national ;
- méthodologie détaillée des techniques d'inventaire (protocoles mis en œuvre, dates de prospection...) et d'évaluation, avec présentation des éventuelles limites (difficultés ou contraintes techniques, météorologiques rencontrées pendant les inventaires de terrain...) ;
- bibliographie ;
- liste des organismes ou personnes ressources consultés ;
- références réglementaires : arrêtés de protection des espèces végétales et animales... pris en compte dans le cadre de l'étude.

5. REUNIONS

A ce stade, aucune réunion n'est prévue dans le cadre de cette mission, en dehors des échanges et appels nécessaires à son bon déroulement.